

Lévignac Actuel

Newsletter **municipale** de la commune de Lévignac



L'édito du **Maire**

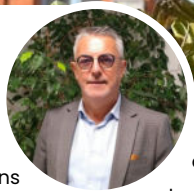
Chers Lévignacais, Chères Lévignacaises,

Alors que le printemps s'installe peu à peu dans notre quotidien, il nous offre l'occasion de jeter **un regard à la fois rétrospectif et tourné vers l'avenir de notre commune.**

Les vacances de février ont une fois encore été le **théâtre d'initiatives formidables pour notre jeunesse.** Grâce à l'engagement sans faille de nos équipes d'animation, **22 jeunes ont pu vivre une semaine d'évasion et d'aventure à Gèdre-Gavarnie.** Ski, randonnées, soirées festives... autant de souvenirs que ces jeunes emportent avec eux. Pendant ce temps, les **plus jeunes profitaient d'un Centre de Loisirs** placé sous le signe des **dessins animés de l'hiver**, entre chasse au trésor, patinoire et médiathèque. Merci à tous les encadrants pour leur énergie et leur créativité.

Notre volonté d'offrir un cadre de vie agréable et sécurisé se concrétise également par des **projets structurants.** C'est le cas de la **rénovation des terrains de tennis**, rendue possible grâce à nos partenaires institutionnels, mais aussi de la limitation **prochaine à 30 km/h dans le centre du village**, pour une **circulation plus apaisée**, plus sûre, **plus respectueuse de tous.**

Cette exigence de sécurité s'étend à tous les aspects de la vie communale. Saviez-vous, par exemple, **qu'une partie des amendes de police est réinvestie dans la sécurisation de nos rues**, places de stationnement PMR, passage piéton lumineux sur le pont de la Save, figurines pour la protection des abords de nos écoles ... Je suis



toutefois déçu et en colère quant au sort qui a été réservé à ces deux figurines...

Côté projets d'aménagement, le **boulevard Olmade entre dans une phase importante de concertation.** Les retours des habitants sont en cours d'analyse pour finaliser un projet qui alliera sécurité, accessibilité et embellissement paysager. Cet aménagement se fait **en partenariat avec le Grand Ouest Toulousain** dans le cadre du pool routier.

Le service technique de la mairie, dirigé **avec rigueur et dévouement par Romain ALBO**, veille chaque jour à l'entretien de nos espaces publics et à la réussite logistique de nos événements. Leur engagement quotidien est précieux pour la bonne marche de notre commune. J'en profite pour **souligner l'investissement de Bernard GENSSLER**, Adjoint au Maire qui **pilote les questions liées aux travaux, aux voiries et aux réseaux.** Il s'est toujours investi pour la commune. Vous pourrez découvrir son riche parcours à la fin de cette lettre.

Le **conseil municipal qui se réunit une dizaine de fois dans l'année a voté son budget le 2 avril dernier.** Malgré les difficultés rencontrées et des finances toujours plus contraintes, **nous pouvons nous réjouir d'avoir établi un budget raisonnable mais également ambitieux pour lancer nos projets et investir sur le long terme.**

Le 20 mars 2025, Lévignac a franchi une nouvelle étape en signant officiellement le **contrat Bourg-Centre** avec la Région Occitanie, le Grand Ouest Toulousain, le PETR du Pays

Tolosan ainsi que le Conseil Départemental. Ce dispositif régional soutient les **communes structurantes**, comme la nôtre, en leur apportant un **accompagnement technique et financier** pour mener à bien des projets de revitalisation et d'aménagement durable.

L'évolution de notre Plan Local d'Urbanisme se poursuit ; qu'il s'agisse de répondre aux nouveaux besoins en logements, d'accompagner des projets structurants ou de mieux préserver notre patrimoine naturel. Cette modification a été **votée en conseil communautaire le 20 mars** dernier et en **conseil municipal le 2 avril 2025.**

J'invite toutes celles et ceux qui le souhaitent à **participer à la réunion publique le 17 avril 2025 prochain.** Cette réunion portera sur le **lancement de notre PLUi** afin de donner une cohérence territoriale au sein de notre intercommunalité.

Dans quelques semaines, **la guinguette éphémère viendra animer les berges de la Save à compter du 14 mai.** Ce lieu de vie et de convivialité promet de beaux moments partagés en famille ou entre amis, au rythme de la musique et de la gastronomie locale.

Comme toujours, je vous remercie pour votre confiance, votre engagement et votre participation à la vie de notre village.

Avec toute ma considération

Stéphane CHARPENTIER,

Maire de Lévignac

Vice-président au Grand Ouest Toulousain

Vice-président DECOSÉ



Instants passés



Retour sur le séjour Montagne 2025 : une semaine inoubliable à Gèdre-Gavarnie

Comme chaque année, le service Anim'Action de la mairie de Lévigac a proposé aux jeunes un séjour Montagne placé sous le signe de l'aventure et de la convivialité. Du 16 au 21 février 2025, 22 jeunes âgés de 8 à 17 ans ont eu la chance de séjourner à Gèdre-Gavarnie, au cœur des Pyrénées, pour une semaine riche en découvertes et en sensations fortes.

Encadrés par une équipe dynamique composée d'Olivier NOGUERO, Aurélie JULIA et Aurélie JACOB, les participants ont pu profiter d'un programme varié : ski, randonnées en raquettes, luge et soirées animées ont rythmé ces quelques jours en altitude.

Ce séjour a été l'occasion pour les jeunes de se dépasser, de créer

des souvenirs inoubliables et de partager des moments uniques en pleine nature. Un grand merci aux encadrants pour leur investissement et à tous les participants pour leur enthousiasme.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle aventure montagnarde !

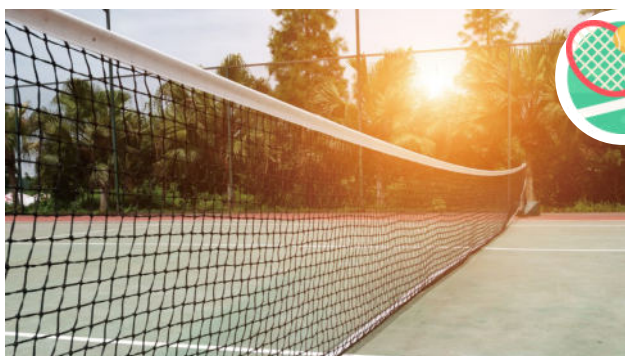
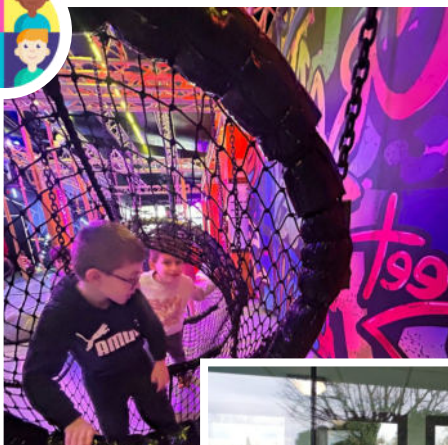
Vacances de février 2025 : un Centre de Loisirs sous le signe des dessins animés d'hiver !

Une fois encore, les enfants du Centre de Loisirs de Lévigac ont vécu des vacances riches en découvertes et en amusement ! Du premier au dernier jour, les animateurs et animatrices du service Enfance et Jeunesse de la mairie ont concocté un programme varié autour du thème « Les dessins animés de l'hiver ».

Au fil des journées, les jeunes participants ont pu profiter de grands jeux, d'ateliers créatifs et de sorties captivantes : une chasse au trésor palpitante, une escapade à Pitchoun Parc, un moment de détente à la médiathèque, sans oublier l'incontournable sortie à la patinoire de Blagnac pour glisser comme les héros de leurs films d'animation préférés !

Un immense merci à l'équipe d'animation pour son dynamisme et son engagement, permettant aux enfants de vivre des vacances inoubliables avec des projets toujours aussi créatifs et bien pensés.

Rendez-vous aux prochaines vacances pour de nouvelles aventures !



La mairie de Lévigac investit pour rénover les terrains de tennis !

Bonne nouvelle pour les amateurs de tennis, dont les **157** Licenciés du Tennis Club Lévigacais ! La municipalité engage des travaux pour moderniser les terrains de tennis et offrir des infrastructures de qualité à tous les pratiquants.

- › Nouveau revêtement des deux courts pour une surface de jeu optimale,
- › Installation d'un gratte-pieds pour des terrains plus propres,
- › Meilleure accessibilité avec l'ajout d'un accès PMR,

Ces améliorations sont rendues possibles grâce au soutien financier du Conseil Départemental de la Haute-Garonne et de la Fédération Française de Tennis. Une subvention a également été demandée à

Guinguette éphémère de Lévigac : ouverture le 14 mai 2025 !

La Commune de Lévigac a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt en vue de l'installation et de l'exploitation d'une guinguette éphémère destinée à animer les berges de la Save durant la belle saison. C'est Monsieur CAZAUX, de La Fouquette, qui a été sélectionné pour faire vivre cet espace festif.

Avec une ambiance chaleureuse et une offre gourmande, la guinguette promet de ravir les Lévigacais et les visiteurs tout l'été !



Dossier :

Sécurité, un **sujet du quotidien****Le centre du village est limité à 30 km/h**

Les communes voisines comme Saint Paul sur Save, Pibrac, Plaisance l'ont déjà adopté. Le lotissement Lacassagne et le bas du chemin de Mariette sont déjà limités à 30 km/h.

Nous souhaitons créer une zone de vitesse limitée à 30km/h dans le village, pour permettre une circulation apaisée, de faible vitesse qui permet une cohabitation dans de bonnes conditions de sécurité entre les véhicules motorisés et les vélos sur la même chaussée.

Son périmètre couvre le centre historique du village et est limité par le chemin des Jardins, la pharmacie, le Padouenc et le pont du canal.

L'entrée dans la zone 30 sera matérialisée par un marquage au sol ainsi qu'un panneau réglementaire. Les règles de sécurité routières restent inchangées : stationnement sur les places indiquées et en dehors des trottoirs, respects des emplacements « handicapés », des sens de circulations et passages piétons ...

Les piétons n'ont pas de priorité particulière et sont tenus **d'utiliser, comme sur l'ensemble du territoire communal, les trottoirs et les passages piétons**. La vitesse réduite des véhicules leur permet de traverser la voie en tout point, dès lors qu'ils se situent à plus de 50 m du passage piétons le plus proche.

**Ensemble, faisons de notre village
un lieu où il fait bon vivre !**

Les amendes de police, un bien pour la commune ?



Alors, imagine... Tu roules tranquillement, peut-être un peu trop vite, et bam ! Un flash, une amende. Tu râles, forcément. Mais sais-tu où va vraiment cet argent ?

Eh bien, une partie ne reste pas dans les caisses de l'État. Elle est reversée aux communes pour financer des projets de sécurité routière et de prévention. En d'autres termes, ton amende peut servir à installer un dos d'âne... qui t'évitera peut-être de recommencer !

C'est le principe des **subventions d'amende de police**. En 2024, Lévignac a ainsi reçu **5 000 euros**, une somme qui a permis de financer :

- > Les figurines **Arthur et Zoé**, pour sécuriser les abords des écoles,
- > Le **marquage des places de stationnement** pour les personnes en situation de handicap,
- > Un **passage piéton lumineux** sur le pont de la Save, pour mieux protéger les piétons,

Alors, la prochaine fois que tu te fais flasher, souviens-toi : **tu participes, malgré toi, à rendre les routes plus sûres à Lévignac !**



AVIS DE CONTRAVENTION

Le printemps arrive



C'est le moment de **ne plus tailler vos haies !**

Le printemps arrive, c'est le moment de ne pas tailler vos haies !

Avec le retour des beaux jours, la tentation est grande de reprendre les outils de jardinage. Pourtant, **du 15 mars jusqu'à fin juillet**, mieux vaut laisser s'épanouir haies et arbustes : cette période est cruciale pour la **nidification des oiseaux**. La **Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)** recommande en effet de suspendre la taille durant ces mois, afin de préserver les nids et permettre aux oisillons de grandir en toute tranquillité.

Quelques rappels pour un cadre de vie harmonieux à Lévigac :

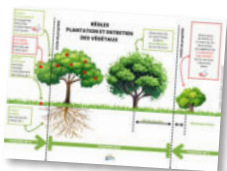
- › **Distances de plantation et hauteurs des haies et arbres :**
 - **Plantations de plus de 2 mètres de hauteur :** Elles doivent être implantées **à au moins 2 mètres** de la limite séparative.
 - **Plantations de 2 mètres ou moins :** Elles peuvent être plantées **à 50 centimètres minimum** de la limite séparative.
- › **Branches dépassant chez le voisin :** le voisin **ne peut pas couper lui-même** les branches qui dépassent chez lui. Il doit en faire la demande au propriétaire de l'arbre.
- › **Fruits tombés naturellement :** ils **appartiennent au propriétaire** de l'arbre, même s'ils tombent dans le jardin voisin.
- › **Entretien des haies et droits des voisins :**
 - **Branches dépassant chez le voisin :** le voisin peut exiger que les branches des arbres ou arbustes qui avancent sur sa propriété soient coupées. Les fruits tombés naturellement de ces branches lui appartiennent.
 - **Racines, ronces ou brindilles envahissantes :** le voisin a le droit de les couper lui-même à la limite de la propriété.

Il est important de noter que le droit de couper les racines, ronces et brindilles, ou de faire couper les branches des arbres, arbustes ou arbrisseaux, est imprescriptible.

Flashez-moi !



Pour plus d'info, vous pouvez consulter la fiche pratique disponible sur le site de la mairie !



Aménagement & sécurisation boulevard Olmade



Dans le cadre de **l'amélioration du cadre de vie et de la sécurité**, nous avons lancé en partenariat avec le Grand Ouest Toulousain, le **projet d'aménagement du centre bourg de la commune** et en **première intention le boulevard Olmade**.

Après plusieurs esquisses proposées par le bureau d'études Urbalink, nous avons pu présenter les premières orientations lors de la réunion publique dédiée à ce projet le 20 mars 2025. Ce fut l'occasion de **recueillir les observations des habitants** et **procéder à quelques ajustements**.

Les objectifs du projet :

- › Sécuriser les circulations piétonnes, cyclables et automobiles,
- › Valoriser l'espace public avec un aménagement paysager cohérent,
- › Favoriser les mobilités douces et les solutions de déplacement alternatives,
- › Améliorer l'accessibilité (notamment pour les personnes à mobilité réduite),
- › Prendre en compte les enjeux environnementaux (gestion de l'imperméabilisation, conservation ou replantation d'arbres, etc...),
- › Effacement de tous les réseaux,

Quelques arbitrages en cours :

- › Chiffrage détaillé incluant différentes options techniques et choix des matériaux,
- › Comparatif des surfaces imperméabilisées (avant et après),
- › Cheminement cyclable à matérialiser,
- › Gestion des arbres (maintien, abattage, replantation),
- › Restitution d'une place PMR,
- › Définition de la zone des colonnes aériennes par le service de collecte,

La prochaine étape :

Les retours sont en **phase de récupération pour permettre la finalisation de l'avant-projet (AVP)**. L'objectif est **d'intégrer l'ensemble des remarques et aboutir à un projet cohérent, fonctionnel et respectueux de l'identité de notre commune**.

Nous ne manquerons pas de vous faire part des prochaines étapes et de l'avancé de ce projet **d'envergure et structurant**.



Focus : le **service technique** de la mairie



Romain ALBO, Responsable du service technique de la mairie

Depuis le **23 janvier 2023**, Romain ALBO a intégré les services municipaux en tant que **Responsable du service technique de la mairie de Lé vignac**. Diplômé d'un **Baccalauréat en Gestion, comptabilité et finances des entreprises**, ainsi que d'un **Certificat d'Aptitude Professionnel** et d'un **Brevet professionnel en maçonnerie**, son parcours l'a mené avec une certaine cohérence à son poste actuel.

Une équipe polyvalente au service de la commune

Romain ALBO **encadre une équipe de cinq agents** aux compétences variées. Parmi eux, un agent est spécialisé dans l'entretien des bâtiments, tandis que les autres se consacrent principalement à l'entretien global de la commune et de ses espaces verts. « **Nous sommes en étroite collaboration avec les différents services de la collectivité et les élus afin de répondre au mieux aux besoins de tous** », explique Romain ALBO.

Un service technique aux missions variées

Chaque journée au sein du service technique **est unique et bien remplie**. Si **l'entretien de la commune constitue une priorité**, les agents doivent aussi faire face **aux imprévus et assurer un soutien aux autres services municipaux**.

Dès le matin, **l'équipe veille à la propreté et au bon état des espaces publics** : entretien des voiries, gestion des espaces verts, réparations diverses sur les bâtiments communaux... La vigilance est de mise pour **intervenir rapidement en cas de dysfonctionnement**, qu'il s'agisse d'un lampadaire défectueux, d'un problème sur la chaussée ou d'une réparation urgente dans une école.

En parallèle de ces missions techniques, les agents apportent **un appui logistique aux autres services municipaux**. Lors des **festivités locales**, ils assurent la **manutention et la mise en place du matériel nécessaire** : installation de podiums, montage de stands, sécurisation des espaces... Leur travail est essentiel pour garantir le bon déroulement des événements qui rythment la vie de la commune.

Ainsi, au service technique, aucune journée ne se ressemble ! Entre entretien quotidien, interventions d'urgence et soutien aux manifestations locales, les agents sont toujours sur le terrain, **au service des habitants et du bon fonctionnement de la commune**.

L'équipe du service

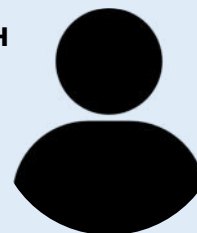


Gilbert PICARD

Arrivé le 1er janvier 1993, référent espaces verts & voirie

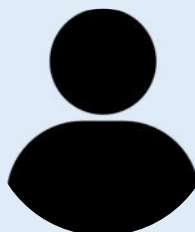
Guillaume PECH

Arrivé le 1er avril 2021, espaces verts, voirie et bâtiments



Mathieu AUZERIC

Arrivé le 11 octobre 2022, espaces verts, voirie et référent compostage



Pascal BRANCO

Arrivé le 1er janvier 2017, référent bâtiments et matériel et second



Romain ALBO

Arrivé le 23 janvier 2023, Responsable du service technique



Somhak

KHAMBOUNHEUANG

Arrivé le 1er janvier 2006, espaces verts et voirie



Où en est le projet de **modification de notre PLU**



Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Lévig nac, adopté en 2017, est en cours de première modification. Celle-ci vise plusieurs objectifs clés :

- › **Ouverture à l'urbanisation de la zone AU0 dite de « Foulupié »** : afin de structurer l'entrée de ville.
- › **Zone des silos** : réhabilitation des anciens silos en logements. Il s'agit d'un programme de renouvellement urbain.
- › **OAP des Lilas** : création d'un programme d'habitat ainsi que de résidences seniors.
- › **Modification du zonage du règlement graphique** : étudier la possibilité de changer la destination de certains bâtiments patrimoniaux situés en zone agricole.

- › **Réévaluation des emplacements réservés** : mettre à jour ces emplacements en fonction des projets réalisés et des acquisitions effectuées.
- › **Création d'une sous-zone UBa** : établir des dispositions réglementaires spécifiques pour le quartier « Les Jardins de Mariette », en tenant compte de ses particularités, notamment en matière de gabarits et d'emprises au sol.
- › **Adaptation du règlement écrit et correction d'erreurs matérielles** : améliorer la clarté et la cohérence du document.
- › **Traduction opérationnelle des ambitions économiques de la Communauté de communes du Grand Ouest Toulousain** : réfléchir à l'aménagement de la zone UE du

Péchiou, notamment par la réalisation d'Orientations d'Aménagement et de Programmation.

- › **Prise en compte des remarques du contrôle de légalité suite à la révision du PLU de 2017** : notamment améliorer la prise en compte du risque d'inondation et interdire certains types de constructions dans les zones à risque.

La révision du Plan Local d'Urbanisme a été approuvée par le GOT le 20 mars 2025 ainsi que par le Conseil Municipal le 2 avril 2025.



Lancement du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - PLUi**

Quels changements ?

Les ajustements concernent notamment :

- › L'évolution des zones constructibles et des règles de hauteur.
- › La préservation des espaces verts et la gestion des risques.

L'amélioration de la mobilité et des infrastructures.

Exprimez-vous !

Une **concertation publique** sera organisée pour recueillir vos avis. La période ainsi que les modalités seront communiqués.

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, le Grand Ouest Toulousain a organisé à Lévig nac une réunion publique avec les habitants, afin d'informer, de **sensibiliser** et de **dialoguer** autour des enjeux de **préservation des paysages**, du **cadre de vie** et de la **biodiversité**, tout en intégrant les **objectifs de transition énergétique** et **d'attractivité du territoire**.

Votre avis compte ! Participez pour façonner ensemble l'avenir de notre territoire.

Pour + d'infos



Pourquoi cette modification ?

Cette mise à jour vise à :

- › Faciliter le développement des projets locaux (logements, équipements, mobilités).
- › Renforcer la protection des espaces naturels et agricoles.
- › Intégrer les nouvelles normes environnementales et énergétiques.

Corriger certaines erreurs ou incohérences du document actuel.



Signature contrat Bourg Centre

Le 20 mars 2025 a eu lieu la signature officielle du **contrat Bourg-Centre** entre la commune de **Lévignac**, la **Région Occitanie**, le **Grand Ouest Toulousain**, le **PETR du Pays Tolosan** (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) le **Conseil Départemental**. Cette signature marque une étape importante dans notre stratégie de développement territorial et confirme le rôle central de notre commune dans la dynamique du territoire. Nous soulignons notre grande satisfaction de voir le Grand Ouest Toulousain associé au PETR du Pays Tolosan.

Ce contrat, signé dans le cadre du dispositif régional "Bourg-Centre", a pour objectif d'accompagner les communes structurantes du territoire dans leur développement, en soutenant des projets qui favorisent la revitalisation des centres-bourgs, le maintien des services de proximité, le développement durable et l'attractivité économique.

Un partenariat stratégique !

Grâce à ce partenariat avec la Région, Lévignac bénéficiera d'un accompagnement technique et financier renforcé pour concrétiser des projets d'envergure, répondant aux besoins actuels et futurs de notre population. Il s'agit notamment :

- › de valoriser notre patrimoine et renforcer notre attractivité touristique,
- › de favoriser la mobilité douce et améliorer les infrastructures de transport,
- › de soutenir le commerce de proximité,
- › d'aménager durablement notre centre-bourg pour une meilleure qualité de vie.

Une reconnaissance de notre engagement

La signature de ce contrat est aussi la reconnaissance du travail engagé depuis plusieurs années par la commune, en lien avec les partenaires institutionnels et les habitants. Elle témoigne de notre volonté commune de faire de Lévignac un territoire à la fois dynamique, accueillant et respectueux de son identité.

Nous vous tiendrons régulièrement informés des projets et avancées concrètes rendues possibles grâce à ce partenariat ambitieux.

Focus élu : Bernard GENSSLER, 5^{ème} Adjoint au Maire

« Installés sur les coteaux de Lévignac depuis la fin dernier millénaire avec ma compagne. Je suis maintenant à la retraite de l'Education Nationale, j'accompagnais les étudiants de BTS dans leurs projets de conceptions et réalisations de systèmes automatiques pour l'industrie.

Nous avons rapidement **participé à la vie de Lévignac**, d'abord en représentant les parents d'élèves aux conseils d'écoles, puis en intégrant le conseil d'administration du Foyer Rural, le Comité des Fêtes et la Gratuiterie.

Depuis 2008, je suis élu au conseil municipal, je participe depuis aux **commissions travaux et urbanisme**. Cette expérience m'a appris l'écoute de chacun, la patience et également à dire non aux demandes qui s'opposent au bien commun ou à la légalité en proposant si possible des solutions alternatives.

Ma délégation est très large et ne se limite pas aux nids de poules ou au ramassage des feuilles !

Avec l'appui efficace des agents du service technique, **nous maintenons en état les bâtiments communaux**, les écoles, les locaux associatifs, nous intervenons sur les équipements sportifs et sur les espaces verts. Ils sont un **soutien logistique nécessaire aux associations du village**.

Nous devons **souvent intervenir dans l'urgence** : des arbres tombés après des coups de vent, des canalisations bouchées aux écoles, ramasser les dépôts de déchets lâchement abandonnés ... Les agents sont prompts à agir pour le bien de tous.

Le service technique est très sollicité en interne et également par

les habitants, **le responsable du service et moi-même devons prioriser les interventions pour permettre une certaine sérénité d'action sans pression inutile.**

J'accompagne les équipes dans le choix d'équipements plus efficaces et ergonomiques. Je les oriente vers de nouvelles pratiques de respects de la biodiversité : moins de tonte, coupe plus haute, tailles des haies hors périodes de nidification ...

De nombreux projets prennent vie ! Avec la commission des travaux, nous effectuerons le suivi de la rénovation **du boulevard Olmade avec la CCGOT**, de la sécurisation **de l'avenue de Bouconne**, de la **création du nouveau local d'animation**.

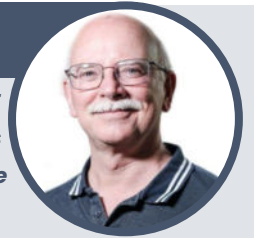
Je participe également aux travaux des syndicats de gestion d'eau et d'assainissement où **je peux « défendre » les intérêts de Lévignac**. Ces instances ont en charge le grand cycle de l'eau : production, transport, distribution et traitement. Ils créent et maintiennent en état le réseau.

Nous tous sommes responsables de notre environnement : ramassons nos déchets, les crottes de nos chiens, entretenons nos devantes de portes, n'hésitons pas à végétaliser nos rues !

Vos actions combinées à celle de la municipalité permettent la sauvegarder d'un cadre de vie de qualité à Lévignac. »

Bernard GENSSLER

Adjoint au Maire délégué aux travaux
et à l'environnement



Avril

- **Du mardi 15 avril au samedi 17 mai** : Exposition « Le Printemps de Corinne » à la médiathèque
- **Dimanche 27** : Vide-jardin organisé par l'association « Terres de Save », de 8h à 18h sous la Halle
- **Mercredi 30** : Atelier de découverte de la langue des signes, 15h30 à 16h30 à la médiathèque. Renseignements et inscriptions au 05 34 52 08 57
- **Mercredi 30** : L'expertibus à Lévig-nac ! Toute la journée de 10h à 12h30 et 14h à 17h sous la Halle. Ouvert à tous
- **Mercredi 30** : Atelier de découverte de la langue des signes de 15h30 à 16h30 à la médiathèque pour les adultes et plus de 12 ans. Renseignements et inscriptions au 05 34 52 08 57

Mai

- **Tout les vendredis** : Scènes ouvertes de 19h à 21h sous la Halle.
- **Lundi 5** : Atelier Parents d'Ados « Je découvre mon rôle de parent, l'adolescence et mon ado » de 19h30 à 20h30 proposé par la Maison des Habitants de la Vallée de la Save. Renseignements et inscriptions au 05 62 13 80 20
- **Mardi 6** : Atelier littéraire animé par Malie BERTON-DAUBINÉ à 9h30 à la médiathèque. Ouvert à tous, renseignements : 05 34 52 08 57
- **Samedi 10** : Stage clown (à vue de nez) organisé par l'association ARTIS, de 13h à 18h30 à la salle Argyle Lavat
- **Samedi 10 & dimanche 11** : Concours d'Agility organisé par l'association « Club Canin Les Aéro-Chiens du Bord de Save » à 14h, jusqu'au dimanche 11 mai 18h au stade municipal
- **Dimanche 11** : Cérémonie de la Victoire du 8 mai 1945, 11h15 au jardin du souvenir et 11h30 devant le monument aux morts
- **Lundi 19** : Atelier Parents d'Ados « J'apprend à écouter, à accueillir mes émotions » de 19h30 à 20h30 proposé par la Maison des Habitants de la Vallée de la Save. Renseignements et inscriptions au 05 62 13 80 20
- **Mercredi 21** : Atelier de découverte de la langue des signes, 15h30 à 16h30 à la médiathèque. Renseignements et inscriptions au 05 34 52 08 57
- **Vendredi 23** : Ciné pop-corn sous la Halle de 20h à 23h. Ouvert à tous et gratuit
- **Samedi 24** : Jeux en Fête organisé par l'association « APEEL » de Lévig-nac à partir de 14h dans la cour de l'école maternelle

Ça bouge à Lévig-nac !

Printemps & été 2025

- **Dimanche 25** : Vide-greniers organisé par l'association « Comité des Fêtes » de Lévig-nac de 8h à 18h dans le centre du village. Infos et inscriptions : 06 45 01 35 22

Juin

- **Vendredi 13** : Inauguration des terrains de tennis à 18h00 au club de tennis de Lévig-nac
- **Vendredi 13** : Concert de la « Lyre d'Alliez » à 21h sous la Halle, entrée gratuite
- **Lundi 16** : Atelier Parents d'Ados « Je remplace les punitions par des conséquences éducatives » de 19h30 à 20h30 proposé par la Maison des Habitants de la Vallée de la Save. Renseignements et inscriptions au 05 62 13 80 20
- **Dimanche 22** : Brocante organisée par l'association « Brocante Passion » de 9h à 18h sous la Halle
- **Vendredi 27 au dimanche 29** : Spectacle des 35 ans de l'association « ARTIS » dans la salle Argyle Lavat
- **Lundi 30** : Atelier Parents d'Ados « Je décris pour mieux communiquer » de 19h30 à 20h30 proposé par la Maison des Habitants de la Vallée de la Save. Renseignements et inscriptions au 05 62 13 80 20



En mai fais ce qu'il te plaît...

Mai en Scène

SCÈNES OUVERTES

Tous les **vendredi** de 19^h à 21^h Halle de **LÉVIGNAC**

Pensez à prendre votre chaise !

POUR VOUS INSCRIRE SUR LA LISTE D'ATTENTE : JOUSSEMETFRANCE2@GMAIL.COM

LÉVIGNAC sur Save

Expression de la liste

Minoritaire

Aucune communication reçue.